

CONSTITUTION DU DOSSIER SUR UN EMPLOI DE MAITRE DE CONFERENCES

(article 26-I 1° du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)

Au titre de la MUTATION

- la déclaration de candidature datée, imprimée depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat**,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- un état des services de l'intéressé permettant d'établir l'appartenance du candidat au corps des Maîtres de Conférences et la durée des services effectués en position d'activité dans l'établissement d'affectation (**au moins 3 ans à la date de clôture du dépôt des candidatures**) ou une attestation délivrée par le chef d'établissement justifiant de son accord et de l'avis favorable du CA restreint,
- un curriculum vitae donnant **une présentation analytique** de la thèse, des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés si le candidat est convoqué pour l'audition
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit (rapport signé par le jury).

Au titre du DETACHEMENT

- la déclaration de candidature datée, imprimée depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat**
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie,
- une attestation délivrée par le Chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat, permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 7 de l'arrêté du 7 octobre 2009 et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine **depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures**,
- pour les candidats mentionnés au 7° de l'article 7 de l'arrêté du 7 octobre 2009, une copie de l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat ou du doctorat d'Etat ou du doctorat de troisième cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ainsi qu'une copie du rapport de soutenance du diplôme détenu
- un curriculum vitae donnant **une présentation analytique** de la thèse, des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés si le candidat est convoqué pour l'audition
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit (rapport signé par le jury).

Au titre du RECRUTEMENT

- la déclaration de candidature datée, imprimée depuis GALAXIE, **datée avec la signature du candidat**,
- une copie d'une pièce d'identité avec photographie
- une copie du doctorat ou HDR ou doctorat d'Etat ou doctorat 3^{ème} cycle ou diplôme de docteur ingénieur ou qualifications et titres reconnus équivalents par le CNU
- un curriculum vitae donnant **une présentation analytique** des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant les travaux qui seront adressés si le candidat est convoqué pour l'audition
- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit (rapport signé par le jury).

LES PIECES EN LANGUE ETRANGERE DOIVENT ETRE TRADUITES EN FRANÇAIS - TOUS LES DOCUMENTS MENTIONNES DOIVENT ETRE ADRESSES EN VERSION ELECTRONIQUE UNIQUEMENT.

LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE DEPOSE SUR LE SITE DE L'UHP AU PLUS TARD LE 25 MARS 2010, MINUIT, LA DATE DE L'ENVOI ELECTRONIQUE FAISANT FOI.